



## Guide des appels à projets de recherche « Islam, religion et société » 2018

Ministère de l'Intérieur, Direction des libertés publiques et des affaires juridiques  
Bureau central des cultes

En février 2015, le Gouvernement annonçait entre autres mesures le soutien à la recherche en islamologie ainsi qu'en sciences humaines sur l'islam de France. Cette annonce faisait suite au constat d'un déclin de l'islamologie en France (« Livre Blanc » du GIS Moyen-Orient/Mondes Musulmans » et Rapport « Disciplines rares », 2014), et d'un défaut de renouvellement des travaux en sciences humaines portant sur l'islam de France. Une ligne de crédits de recherche intitulée « Islam, religion, et société » a donc été ouverte à la rentrée 2015. Elle a pour objectif de répondre aux besoins de connaissance des dynamiques complexe que connaît cette religion et ses différentes expressions, dans le contexte contemporain, de la diversité de ses courants, pratiques et discours, de sa composition et de ses recompositions. Les usages passés et présents du corpus religieux islamique, l'étude de la production scripturaire ancienne comme contemporaine ne seront pas non plus ignorés. Une approche pluridisciplinaire intégrant sociologues, anthropologues, juristes, économistes, politologues, historiens et islamologues a été privilégiée.

Parmi les appels à projets de 2018, au nombre de 9 (après 7 en 2016 et autant en 2017), deux n'ont pas encore été pourvus. Ils s'adressent à l'ensemble de la communauté académique francophone. Les candidatures seront examinées par un Conseil d'administration ainsi qu'un Conseil scientifique, entièrement renouvelé pour le mandat 2018-2020, et élargi à 12 membres. La nouvelle date d'envoi des candidatures (entièrement dématérialisée) est fixée au **Dimanche 4 novembre 2018 (minuit)**.

Les sujets des AAP 2018 des crédits recherche « Islam, religion et société » sont les suivants relancés sont :

**Projet n°25-2018 :** *Les aumôneries musulmanes et leurs aumôniers : organisation, réalités et statuts (/1an).*

**Projet n°28-2018:** *Panorama des initiatives en faveur du dialogue judéo-musulman en France : bilan, acteurs et enjeux contemporains (/1an).*

### ➤ Modalités des candidatures

- L'appel est ouvert à tout porteur de projet titulaire **d'une thèse de doctorat dans le domaine des sciences humaines**, affilié à un laboratoire de recherche reconnu, notamment EA et UMR, **en qualité de statutaire ou d'associé**, ou au sein d'un

**institut de recherche public ou d'une fondation de recherche privé**, et bénéficiant d'une réelle compétence dans les champs et thématiques impliqués. La date limite d'envoi des propositions (1 exemplaire par courriel, 1 exemplaire par courrier, voir ci-dessous) est fixée au **Dimanche 4 novembre 2018 (minuit)**.

- Le dossier sera constitué d'un projet qui s'articulera principalement autour de deux parties : **I. Présentation, état de la question, problématisation** ; **II. Axes de recherche, méthode et modalités précises mise en œuvre pratique** (modalités de l'enquête de terrain, calendrier du déroulement de la recherche et budget prévisionnel), ainsi qu'une courte bibliographie indicative, l'ensemble ne devant **pas excéder 5 pages** (hors bibliographie, CV et lettre de soutien, voir ci-dessous) ; **III. Document budgétaire** proposant une évaluation du coût du projet et sa ventilation détaillée (au moins un poste d'ingénieur d'étude ou de post-doctorant devra être prévu pour les projets n°24 et 25, à plein temps pour le n°24).
- Le dossier électronique devra être accompagné –dans le même document que le projet– d'un **CV** du ou des porteurs de projet (qui mentionnera clairement les publications, notamment) ainsi que d'une **lettre de soutien du/de la directeur/trice d'un laboratoire de recherche** qui s'engage à héberger le projet s'il est retenu. On n'omettra pas le cas échéant de préciser en quelques lignes les noms, prénoms, et références des chercheurs (étudiants de master ; doctorants, post-doctorants, enseignants ou chercheurs statutaires) qui composeront l'**équipe de recherche**, ainsi que leur rôle précis au sein de celle-ci. Le candidat pourra donner à son projet l'**intitulé de son choix**, pourvu qu'il respecte la thématique principale de l'appel à projet choisi. Le porteur de projet ajoutera enfin à l'exemplaire papier de son dossier (uniquement, et non au dossier par courriel, voir ci-dessous) **l'une de ses publications** relative au sujet pour lequel il candidate, ou à sa spécialisation thématique.
- Chaque porteur évaluera de manière réaliste ses besoins en matière de ressources humaines et matérielles en proposant un **budget prévisionnel précis** (sachant qu'une somme plafond par projet a déjà été arrêtée par le conseil scientifique). Il pourra le cas échéant se rapprocher du Bureau Central des Cultes (adresse mail ci-dessous) pour obtenir plus d'informations sur ce point.
- Les dossiers de candidature uniquement au **format électronique** (dont la publication significative) à [bureau-central-cultes@interieur.gouv.fr](mailto:bureau-central-cultes@interieur.gouv.fr)<sup>1</sup> **avant le Dimanche 4 novembre 2018 à minuit**. Ils seront ensuite examinés par un conseil scientifique en charge de l'évaluation. Le conseil d'administration communiquera les délibérations et décisions aux candidats dans la première quinzaine du mois de novembre 2018.

**Paris, le 17 septembre 2018**

---

<sup>1</sup> La case « sujet » du courriel indiquera notamment le numéro du projet pour lequel postule le candidat.